Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 029-212901862-20260605-D2026060503-DE

PLOUEZOC'H

Conseil Municipal du 5 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de convocation
29/05/2026

Conseillers en exercice
19

Président : M. Arnaud FAVE

Secrétaire de séance : Valérie LE NEN-HAMEURY

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUEZOC'H s'est réuni le vendredi 5 juin 2026, à 18 heures, à la salle de réunions de la salle polyvalente, sous la présidence de M. Arnaud FAVE, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Arnaud FAVE, Gwénaëlle QUERE, Sandie COZ, Sylvie KWAYEB, Jacques LE STEUN, Valérie LE NEN-HAMEURY, Bruno CASTREC, Katell CORRE, Florent LENCOT et Etienne LEROY

ABSENTS AYANT DONNÉ PROCURATION : Sabrina BOTORNE à Gwénaëlle QUERE, Benoit PERIOU à Etienne LEROY, Raymond TESSIER à Bruno CASTREC, Hervé PERNIN à Jacques LE STEUN Anne-Sophie RUDE MENAND à Sylvie KWAYEB, Auguste GIRARDOT à Arnaud FAVE, Franck BODENES à Florent LENCOT, Françoise LAURENT à Valérie LE NEN-HAMEURY et Anne GRIMALDI à Katell CORRE

D 2026 06 05 03 – COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID) DÉLIBÉRATION FIXANT LA LISTE DES NOMS EN VUE DE LA NOMINATION DES MEMBRES

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.
Dans les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants.
La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.
Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.
Monsieur le Maire informe le conseil que la Direction Générale des Finances Publiques de QUIMPER lui a demandé de fournir une liste de personnes afin que les Finances Publiques en sélectionnent 12.
Il propose la liste suivante :

- Michel ABGRALL
- Nicole MOULUT
- Jocelyne GROULT
- Yvette LE MOAL
- Daniel GUEZENNEC
- Jean-Philippe JACQ
- Nicole CONAN
- Benoît DEGONNE
- Eric MINGANT
- Jacques ROBIC
- Guy LE FUR
- Mickaël TANGUY
- Nathalie GUILLIER
- Caroline JACQ

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la proposition ci-dessus.

ACTE RENDU DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

EXÉCUTOIRE : compte-tenu de

- la publication le ..... : 10/06/2026
- la transmission à la Préfecture le ..... : 10/06/2026

Fait à PLOUEZOC'H, le 10/06/2026
Pour extrait conforme
Arnaud FAVE, Maire,

MAIRIE DE PLOUEZOC'H 29252

Valérie LE NEN-HAMEURY, secrétaire